

**Notes pour une allocution de madame Lise Thériault  
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles**

**Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
Montréal, le 3 octobre 2006**

**La version prononcée fait foi**

Madame la Présidente et Chef de la direction,  
Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre de commerce,  
Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

Je suis honorée d'être parmi vous aujourd'hui et je tiens à remercier chaleureusement la Chambre de commerce du Montréal métropolitain d'avoir pris cette initiative de parler d'emploi et de l'apport de l'immigration à l'emploi.

- Rencontrer des gens d'affaires est toujours un plaisir pour moi car c'est un milieu que je connais bien pour y avoir œuvré pendant plusieurs années avant mon entrée en politique.
- C'est aussi avec enthousiasme que je constate maintenant que les gens d'affaires, stimulés par les défis et promesses de la mondialisation, posent un regard nouveau sur l'apport de l'immigration.
- Ce midi-conférence s'inscrit de plain-pied dans les objectifs de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, dont le thème cette année est « Mille visages, notre avenir ».

- Les activités de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, consacrée à célébrer la diversité du Québec et à favoriser le rapprochement des Québécoises et des Québécois de toutes origines, revêtent cette année un caractère particulier. Toutes les actions du gouvernement, et principalement l'importante consultation publique que nous menons à l'Assemblée nationale, nous amènent vers un débat de société que le Québec se doit de faire.
- Les travaux entourant cet important exercice démocratique mèneront à l'élaboration d'une politique de lutte contre le racisme et la discrimination, et d'un plan d'action pour en assurer la mise en œuvre.
- Le Québec fera encore une fois figure de pionnier. Nous serons la première province canadienne à se doter d'une politique de lutte contre la discrimination et le racisme.
- Évidemment, les employeurs seront interpellés dans la mise en œuvre de la politique, car le Québec a fait le choix de recourir à l'immigration pour assurer sa croissance et sa prospérité. Aussi, faut-il que nous soyons à la hauteur de notre « devoir d'intégration » et de notre désir de nous ouvrir à cette diversité.

Nous devons prendre conscience que les préjugés fondés sur la « race », l'origine ethnique ou nationale, la religion ou la couleur de la peau, sont des freins à l'épanouissement complet de nos concitoyens qui ont choisi le Québec et qui ont été choisis pour leurs compétences et leur expérience.

- Au delà de la couleur de la peau, de l'accent et de l'origine, vous avez à portée de main des personnes qui sont compétentes et expérimentées, qui ne demandent qu'à vous prouver que vous avez fait le bon choix en les engageant.
- Certaines sociétés, comme les institutions financières et les grandes entreprises qui œuvrent à l'échelle internationale, ont compris que de nouveaux marchés s'ouvrent à eux. Pour les percer, ils font appel à une main-d'œuvre qui peut ouvrir des portes.
- Les entreprises québécoises doivent emboîter le pas et suivre leur exemple.
- It is important for us, to keep reminding people, that a skilled and motivated worker, who emigrates to Québec contributes, to the development, vitality, and success of our province.

- Depuis 2001, la croissance de notre population dépend davantage des migrations internationales que de l'accroissement naturel. Alors que de 1991 à 2001 l'immigration représentait plus de 60 % de la croissance de la population active, on prévoit qu'elle représentera la totalité de cette croissance d'ici 10 ans, ainsi que la totalité de la croissance de la population d'ici 25 ans.
- La population du Québec s'est grandement transformée au cours des dernières décennies et sa diversité ira en s'accroissant.
- Saviez-vous qu'en l'an 2000, nous avons accueilli 32 500 immigrants, et qu'en 2007 nous en accueillerons plus de 48 000? C'est une hausse de l'immigration de 50 % en à peine 7 ans.
- Saviez-vous que 67 % de notre immigration est sélectionnée par nous?
- Saviez-vous que la catégorie économique vaut pour 60 % du mouvement d'immigration?

- Et enfin, saviez-vous que 55 % des immigrants ont une connaissance du français quand ils arrivent au Québec?
- Donc, les travailleurs étrangers qui choisissent le Québec sont hautement qualifiés et sont, d'une certaine façon, associés au phénomène de la mondialisation.
- À la plus grande mobilité des biens et des services sur l'ensemble de la planète s'ajoute celle d'investisseurs, d'entrepreneurs et de travailleurs à la recherche d'environnements d'affaires stimulants où ils pourront mettre à profit leurs compétences et leur savoir-faire.
- Today's society is made of 165 different cultural communities. Languages, culture and religion of these communities contribute to the social and economic richness of Quebec.
- Vous devez faire face à une économie désormais sans frontières. Les marchés de plus en plus compétitifs et les pratiques d'affaires ont beaucoup changé. Nous ne sommes plus qu'à un clic de souris du monde entier et des nouvelles compétences.

- Osez saisir l'opportunité qui s'offre à vous pour ouvrir votre entreprise à cette main-d'œuvre riche et diversifiée, bilingue et, plus souvent qu'autrement, sachant maîtriser une 3<sup>e</sup> ou une 4<sup>e</sup> langue.
- En faisant appel à cette main-d'œuvre qualifiée, vous vous donnez ainsi une longueur d'avance sur la concurrence.
- Je suis heureuse de souligner qu'Emploi-Québec participe aux activités de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles de concert avec la Chambre, notamment par l'organisation d'une activité de « contact-emploi » qui mettra en relation des chercheurs d'emploi nouvellement arrivés au Québec et une trentaine d'entreprises à la recherche de main-d'œuvre. Voilà une belle illustration de convergence d'intérêts et de volonté.
- La rencontre d'aujourd'hui vise donc à rapprocher les gens d'affaires, les employeurs, les nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi ainsi que les groupes communautaires qui offrent des services en employabilité, donc à faire du réseautage.

- La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a bien compris l'importance de créer des liens et je la félicite de cette initiative.
- Plusieurs représentants des partenaires du Ministère sont ici aujourd'hui. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour saluer la présence parmi nous de chercheurs d'emploi nouvellement arrivés au Québec. Leur présence ici aujourd'hui est une belle illustration du thème de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, « Mille visages, notre avenir », un thème que l'on pourrait adapter pour la circonstance en le transformant en « Mille visages, notre réseau ».
- Je vous encourage à échanger avec eux. Vous constaterez que nos nouveaux concitoyens, avec leur expertise et leur expérience, sont en mesure de combler vos besoins de main-d'œuvre.
- Demain, ils mettront en pratique leur récent apprentissage sur les techniques de réseautage en participant à une foire commerciale que le Ministère appuie financièrement et qui est organisée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De nombreuses entreprises et 25 organismes

communautaires y participeront. Des conférences y seront données afin de renseigner les employeurs sur les programmes et les services offerts par les organismes participants, pour favoriser l'embauche, mais aussi pour promouvoir la gestion de la diversité culturelle au sein de leurs équipes.

- J'aimerais attirer votre attention sur un sondage réalisé en 2006 par le Conference Board du Canada auprès de 137 hauts dirigeants canadiens. Ce sondage, publié le 27 juillet dernier, a révélé que les entreprises canadiennes se préparent mal aux pénuries de main-d'œuvre engendrées par les départs à la retraite. Les répondants disaient craindre que cette situation nuise aux entreprises et que la carence sur le plan du savoir-faire ne puisse être comblée par l'embauche de jeunes personnes.
- C'est pourquoi, le gouvernement prend depuis son arrivée au pouvoir des mesures visant à maximiser l'apport stratégique de l'immigration.
- Je rappelle que les objectifs gouvernementaux en matière d'immigration visent à favoriser une immigration jeune, qualifiée et francophone.

- Une des mesures importantes entreprises dans le cadre de ce plan d'action concerne la révision de la grille de sélection des candidats à l'immigration économique. C'est par cet outil que nous parvenons à choisir les personnes en mesure de répondre à nos objectifs, en matière de croissance économique, d'équilibre démographique et de pérennité du fait français.
- La révision de cette grille a été rendue nécessaire en raison des difficultés éprouvées par les employeurs, surtout en région, à recruter des travailleurs qui satisfont à leurs besoins, notamment pour des postes de techniciens et de travailleurs spécialisés. À ce sujet, je vous rappelle qu'Emploi-Québec prévoit que, parmi les 680 000 emplois à pourvoir d'ici 2009, ce sont les professions nécessitant un niveau de compétence professionnelle ou technique qui présenteront les meilleures possibilités d'embauche.
- La nouvelle grille, qui sera en vigueur à partir du 16 octobre, nous permettra de répondre plus adéquatement à ces besoins et, en outre, de tenir compte du domaine de formation des candidats dans le processus de sélection.

- In addition, my ministry, will continue to educate businesses on hiring immigrants, and to inform them, of the many avenues of support that are available. For exemple, the PRIIME program, le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi.
- Ce programme, harmonisé avec les mesures d'Emploi-Québec, et accessible à partir des centre locaux d'emploi, permet aux PME de recevoir une contribution financière pour couvrir une partie du salaire de l'employé, au cours des premiers mois de son embauche, de même que les dépenses occasionnées par son intégration en milieu de travail. Ce programme connaît d'excellents résultats : à ce jour, 800 participants ont pu en bénéficier.
- Nous avons aussi renouvelé récemment notre offre de partenariat avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, afin de soutenir les immigrants gens d'affaires dans leurs démarches de prospection et dans leur établissement au Québec. Ces derniers peuvent en effet contribuer de façon significative au développement du Québec, que ce soit par la création de nouvelles entreprises ou en assurant la relève entrepreneuriale d'entreprises existantes.

- Par ailleurs, l'accès aux professions réglementées et la reconnaissance de la formation et de l'expérience acquises à l'étranger constituent des dossiers majeurs qui reçoivent toute l'attention du gouvernement.
- Permettez-moi de rappeler ici les travaux du Groupe de travail de parlementaires sur l'accès aux professions et métiers réglementés et de l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger.
- Une des recommandations majeures de l'Équipe de travail porte sur les récentes modifications annoncées au Code des professions, qui vont permettre aux ordres professionnels d'être plus souples dans la délivrance des permis temporaires ou restrictifs, ainsi que de permis sur permis.
- Les modifications au Code des professions permettront également d'assurer l'indépendance des mécanismes de révision des décisions, en matière d'équivalence du diplôme et de la formation.

- Et je tiens à vous assurer que les travaux visant à réduire les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes étrangers se poursuivent sans relâche.
- L'ajout de 4 M\$ aux crédits du Ministère, annoncé lors du dernier budget du Québec, renforce la réalisation d'ententes et de projets avec les ordres professionnels. Depuis notre arrivée au gouvernement, 14 ententes ont été signées, dont 5 qui ont été conclues récemment avec des ordres, regroupant des professionnels du secteur de la santé. De plus, 14 ententes sont présentement en négociation et plusieurs d'entre elles seront annoncées sous peu.
- En juillet 2006, 65 médecins formés à l'étranger ont été admis en résidence, s'ajoutant aux 60 de 2005 et au groupe de 57 médecins de 2004 ainsi qu'à une trentaine d'autres de 2003. Ce qui nous donne un total de 207 médecins admis en résidence depuis notre arrivée au pouvoir en 2003, comparativement à seulement 5 médecins formés à l'étranger admis en résidence annuellement pendant le gouvernement précédent.
- Le *Guide de la gestion de la diversité culturelle en emploi*, publié par Emploi-Québec, le Service-conseils en relations

interculturelles du Ministère et sa ligne téléphonique sans frais, la « Ligne info-employeurs », sont des outils mis en place pour répondre aux besoins des employeurs. Ils permettent d'obtenir de l'information, des références et du soutien pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes au sein des entreprises.

- Je crois sincèrement que les activités que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain organise avec le soutien du Ministère contribueront très concrètement à créer des relations riches entre les employeurs et les nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi, à la hauteur de leurs compétences.
- En terminant, je tiens à vous rappeler que l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée n'est pas un geste de générosité. C'est une décision d'affaires qui peut contribuer à la croissance et au développement de l'entreprise. Les personnes immigrantes et les Québécois des communautés culturelles détiennent une expertise précieuse. Leur embauche permet non seulement de répondre aux besoins de main-d'œuvre, mais elle aide les entreprises d'ici à avoir accès aux marchés internationaux.

- I accepted your invitation to speak here today because I know that your organization, and the business community, plays a key role in helping members of cultural communities join the workforce. For my ministry and our partners, a smooth and long-lasting integration is among our main objectives, because the prosperity and the very future of Québec are in your hands.
- Le visage du Québec a beaucoup changé depuis 20 ans. La baisse de la natalité, la retraite des baby-boomers et la hausse de l'immigration font en sorte que le Québec d'aujourd'hui fait face à de nouveaux défis. Avec toutes ces nouvelles données, vous avez les outils nécessaires pour prendre le leadership de ce Québec ouvert sur le monde.
- Vous êtes les leaders d'affaires de maintenant et vous pouvez contribuer à faire avancer les choses. Le gouvernement ne peut agir seul. Il a aussi besoin que le message soit porté par la communauté d'affaires. Aussi, je souhaite que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et la communauté d'affaires partagent avec nous cet engagement d'ouverture à la diversité.

Merci!